



Demande de subvention : Collaboration communautaire pour la conservation des arbres menacés dans les zones forestières importantes pour les plantes de Guinée

Informations sur le candidat

| |
|--|
| Responsable du projet : Martin Cheek/ Charlotte Couch |
| Adresse e-mail : m.cheek@kew.org / c.couch@kew.org |
| de l'organisation : Royal Botanic Gardens Kew |
| de l'organisation : Richmond, Surrey, TW9 3AE |
| Téléphone : 0208 332 5000 |
| Site Web : www.kew.org |
| Français : Mission de l'organisation : Les Jardins botaniques royaux de Kew (RBGK) sont un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, fondé en 1840, reconnu comme un centre international d'excellence en sciences végétales s'attaquant aux défis environnementaux urgents, avec des collections inégalées (environ 8,5 millions d'articles) et l'expertise du personnel (environ 1 400 employés, > 800 bénévoles). Sa mission est de comprendre et de protéger les plantes et les champignons, pour le bien-être des personnes et l'avenir de toute vie sur Terre, et son aspiration est de contribuer à mettre fin à la crise d'extinction et à créer un monde où la nature est protégée, valorisée et gérée de manière durable. En 2021, nous avons publié une stratégie scientifique, décrivant un plan ambitieux pour aider à stopper la perte de biodiversité et découvrir des solutions durables fondées sur la nature à certains de nos plus grands défis mondiaux. Elle aligne notre structure, nos recherches et nos ressources sur cinq priorités pour nous aider à obtenir un impact maximal : la gestion des écosystèmes, la diversité et la fonction des traits, la révolution numérique, la taxonomie accélérée et les partenariats renforcés. RBGK a des partenariats dans environ 100 pays. Les jardins reçoivent plus de 2 millions de visiteurs par an et servent de plate-forme pour communiquer la science de RBGK et promouvoir la sensibilisation à la conservation, à la diversité végétale et à d'autres questions majeures. RBGK contribue aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (GSPC). Les données de collecte de plantes vivantes sont disponibles via PlantSearch de BGCI . RBGK est un membre accrédité d' ArbNet . |

Résumé exécutif (Fournir une description concise du projet - **200 mots max.**)

| |
|---|
| Ce projet s'appuiera sur les acquis de notre premier projet Franklinia en Guinée-Maritime (2020-2023) et les préservera, au cours duquel nous avons semé 840 plants d'arbres cibles menacés, planté 686 arbres et contribué ainsi à restaurer environ 2,5 ha d'habitat en utilisant une protection coupe-feu. Nous renforcerons la compréhension par nos partenaires communautaires locaux de l'importance de multiplier, de planter et de protéger les 12 espèces d'arbres Franklinia menacées ciblées dans les ZTIP, tout en élargissant ces activités pour élever 6 000 plants supplémentaires sur 3 ans, restaurant ainsi 50 ha supplémentaires d'habitat. Avec nos collègues horticoles de Kew, nous trouverons des solutions à la propagation des 6 espèces auparavant jugées intraitables en raison d'une faible disponibilité des graines ou de la non-germination. Nous améliorerons encore la |
|---|



surveillance et la protection des arbres plantés dans des zones forestières restaurées et intactes précédemment existantes. Nous intégrerons des éléments du Plan d'action national de conservation (PANC) 2023 pour les arbres menacés de Guinée, un résultat de notre premier projet Franklinia, et renforcerons les capacités autour de ce plan. Ces actions renforceront la conservation in situ et le suivi des arbres menacés ciblés en collaboration avec les communautés locales, le service forestier, le bureau des parcs nationaux et les autorités préfectorales locales.

Vision à long terme

La vision à long terme de ce projet est de mettre un terme à la perte de biodiversité dans les habitats menacés et de réduire la menace d'extinction des espèces d'arbres uniques en Guinée identifiées via le programme des zones importantes pour les plantes. Cela impliquera une collaboration avec le gouvernement, les communautés locales et les ONG pour conserver les populations in situ par le biais d'activités de conservation sur le terrain, d'éducation environnementale, de renforcement des capacités, de changement de politique et de création d'opportunités pour améliorer les moyens de subsistance locaux par le biais d'activités alternatives génératrices de revenus, notamment la culture de plantes menacées et socioéconomiques, le maraîchage et l'agroforesterie. Les communautés seront formées à la culture et à la gestion des pépinières d'arbres en tant qu'entreprise pour continuer à long terme. Le programme inculquera également un sentiment d'appartenance et de responsabilité à travers la création d'associations communautaires locales pour mener des activités de sensibilisation communautaire et de suivi des arbres plantés pour la protection et la durabilité à long terme de ces zones importantes pour les plantes.

Durée

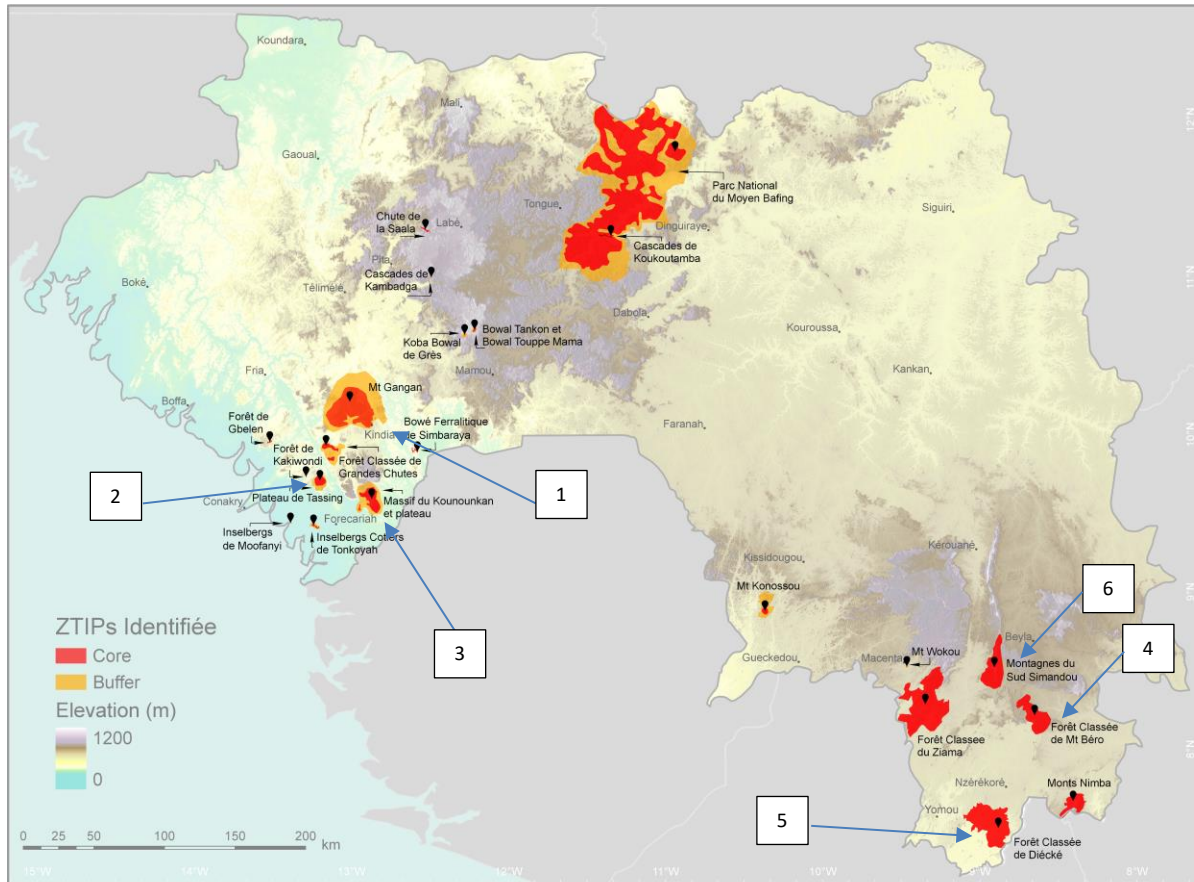
Durée du projet (Nb de mois) : 36

Date de début du projet (JJ/MM/AAAA) : 01 novembre 2024

Date de fin du projet (JJ/MM/AAAA) : 31 octobre 2027

Localisation du projet

Le projet se déroulera en Guinée, en Afrique de l'Ouest. Trois zones importantes pour la flore en Guinée maritime seront ciblées : 1) Mt Gangan (63 300 Ha), 2) Kakiwondi (10 Ha), 3) Kounoukan (3 955 Ha). Le Mt Gangan et Kounoukan ont été acceptés pour être inclus dans le réseau révisé des parcs nationaux, Kakiwondi est une forêt sacrée protégée en collaboration avec les communautés locales. Les communautés autour de trois ZTIP en Guinée forestière : 4) Mt Béro (8 000 Ha), 5) Diécké (64 000 Ha), 6) Montagnes du sud de Simandou (36 800 Ha) seront également impliquées car elles ont des espèces menacées en commun. (Les détails des sites peuvent être trouvés ici dans l'explorateur des ZTIP : <https://ZTIPs.kew.org/>)



Espèce menacée/type d'habitat ciblé

| Arbre espèces | Statut UICN RL | Habitat menacé | ZTIP, Région |
|--|----------------|--|--|
| <i>Apodiscus chevalieri</i> Hutch. | FR | Falaises de grès et forêt de conifères de plaine | Mont Gangan, Guinée Maritime |
| <i>Cola angustifolia</i> K. Schum. | FR | Forêt submontagnarde | Kounounkan, Guinée Maritime, <i>Pic de Fon</i> , Guinée Forestière |
| <i>Calophyllum africanum</i> Cheek & Q.Luke | CR | Forêt submontagnarde (en plaine du Mali) | Guinée Maritime, Haute Guinée, Moyenne Guinée |
| <i>Dactyladenia smeathmannii</i> (Baill.) Prance & White | FR | Plaine à feuilles persistantes forêt | Guinée Maritime |
| <i>Diospyros feliciania</i> Letouzey & F.White | FR | Forêt sempervirente de plaine | Mont Gangan, Kakiwondi, Kounounkan, Guinée Maritime |

| | | | |
|--|----|-------------------------------|---|
| <i>Gilbertiodendron tonkolili</i> Burgt & Estrella | FR | Forêt sempervirente de plaine | Guinée Maritime |
| <i>Keetia susu</i> Joue | FR | Forêt sempervirente de plaine | Mont Gangan, Kakiwondi, Kounounkan, Guinée Maritime |
| <i>Napoleonaea alata</i> Jongkind | FR | Forêt sempervirente de plaine | Mont Gangan, Guinée Maritime, <i>Diécké, Guinée Forestière</i> |
| <i>Talbotiella jugulaire</i> Burgt | FR | Forêt sempervirente de plaine | Kakiwondi, Guinée Maritime |
| <i>Tarenna hutchinsonii</i> Bremek. | CR | Forêt sempervirente de plaine | Kakiwondi, Guinée Maritime, <i>Ziama Guinée Forestière</i> |
| <i>Ternstroemia guineensis</i> Joue | FR | Forêt submontagnarde | Kounounkan, Guinée Maritime |
| <i>Vépris laurifolia</i> | CR | Forêt sempervirente de plaine | Kakiwondi, Kounounkan, Guinée Maritime, <i>Diécké, Guinée Forestière.</i> |

État actuel du projet

Ce projet est la continuation d'un projet de la Fondation Franklinia financé entre 2020 et 2023. La première phase de ce projet a connu un succès significatif malgré quelques revers. Au cours des trois années du projet, un total de 6078 graines d'espèces EN ou CR et 4883 graines d'espèces VU ont été collectées, et 686 jeunes arbres ont été plantés de 6 espèces CR/EN, avec 781 jeunes arbres de 6 espèces VU et 393 jeunes arbres supplémentaires d'espèces utiles indigènes dans les zones ciblées. Un Plan d'action national de conservation des arbres menacés de Guinée a été élaboré et approuvé, la version finale ayant été remise au ministère de l'Environnement en novembre 2023. Dix écoles sont engagées dans des activités d'éducation environnementale et un atelier de « formation des formateurs » a été organisé avec succès à Kindia, ce qui a fait passer notre portée de 4 à 24 écoles dans la région. Un nouveau livret destiné aux enseignants sur l'importance de la protection de l'environnement et des arbres menacés a été produit pour la Guinée Maritime et la Guinée Forestière et notre partenaire Guinée Ecologie discute avec le ministère de l'Éducation sur la manière d'intégrer l'éducation environnementale dans le programme scolaire.

En 2021, nous avons reçu une subvention du CEPF pour étendre la protection sur le terrain des ZTIP à la Guinée Forestière. Ce projet a lancé notre collaboration entre les communautés locales et le Centre Forestier de Nzérékoré, permettant des consultations communautaires et un travail de terrain pour mieux documenter les ZTIP du Mont Béro, Diécké et Ziama et cartographier les espèces menacées. Nous avons également rédigé des plans d'action de conservation des plantes pour ces zones en raison d'un manque d'informations dans les plans de gestion et de développement nouvellement rédigés. Ce

projet a également développé un mécanisme d'enregistrement des menaces pesant sur les plantes dans les ZTIP en utilisant la hiérarchie des menaces de l'UICN. Après l'atelier final, les communautés ont demandé plus d'engagement et de sensibilisation. Cela a été pris en compte et le projet a reçu un financement de contrepartie du Centre mondial sur la biodiversité pour le climat (GCBC) de 2022 à 2024, permettant la création d'une quatrième pépinière en Guinée Maritime et de 5 pépinières en Guinée Forestière. Cela a étendu la portée du projet et augmenté le nombre de jeunes arbres menacés plantés de 601 (571 EN ou CR). 6 526 autres jeunes arbres d'espèces utiles indigènes ont été plantés dans des sites identifiés par les communautés dans les zones tampons des ZTIP du Mont Béro et de Diécké. Au cours de ce projet, nous avons également commencé à renforcer les capacités du Centre Forestier de Nzérékoré en matière de techniques d'enquête sur la végétation et avons formé plusieurs écogardes sur le terrain pour identifier les espèces menacées. À ce jour, nous avons dispensé trois cours avec 15 à 20 personnes par cours. La formation complémentaire des partenaires locaux, du personnel des forêts et des aires protégées est soutenue par une subvention de la Fondation JRS pour la biodiversité (2023-2025), une subvention philanthropique pour les activités en Guinée forestière (2024-2026) et une subvention de l'Initiative Darwin pour les capacités et les capacités (2024-2026).

La Banque mondiale s'est également montrée intéressée, non seulement par les ZTIP, dont bon nombre de nos sites ont été intégrés au nouveau réseau d'aires protégées, mais aussi par la méthodologie de travail avec les communautés pour créer des pépinières villageoises et protéger la biodiversité locale, et par la manière dont cela pourrait être étendu. Nous avons discuté avec des partenaires locaux et, lors de la réunion du PANC, avec d'autres ONG, de la manière dont nous pouvons mettre en synergie nos efforts pour avoir un plus grand impact sur le terrain. Il faudra davantage de discussions, notamment en Guinée maritime, pour instaurer la confiance. En Guinée forestière, nous travaillons déjà en collaboration avec Guinée Ecologie et Birdlife International au Mont Bero pour accroître l'impact que nous pouvons avoir sur les communautés et la conservation des forêts.

Nous avons également discuté de notre méthodologie avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le cadre des ZTIP de Guinée forestière. Le programme du FEM devrait se concentrer sur Nimba et Ziama et les zones transfrontalières, qui ne relèvent pas de notre champ d'action actuel, mais nous devrions pouvoir demander un cofinancement pour les éléments de formation et de sensibilisation.

Notre travail en Guinée Forestière (mais pas en Guinée Maritime) bénéficie d'un nouveau soutien philanthropique jusqu'en décembre 2026. Les réalisations de la première phase du programme Franklinia nous ont incités à demander une subvention de l'Initiative Darwin pour le renforcement des capacités (qui a été couronnée de succès) afin de dispenser davantage de formations sur l'identification des plantes, la collecte et le suivi des semences, et le développement de modèles commerciaux pour la durabilité à long terme des pépinières après la fin du programme. La collecte de semences sera également soutenue par le projet Millennium Seed Bank (Global Tree Seeds Unlocked) qui vient de démarrer en Guinée.

Nous cherchons à préserver et à développer les acquis de notre premier projet Franklinia en Guinée Maritime, mais nous ne disposons actuellement que d'un petit financement à court terme pour poursuivre le travail dans cette région. Nous considérons qu'il est trop tôt pour nous désengager des communautés avec lesquelles nous avons établi une relation. Cette prochaine phase du projet s'appuiera sur les résultats positifs du projet initial, en intégrant des éléments du nouveau Plan

d'action national de conservation (PANC) pour les arbres menacés de Guinée afin de renforcer la conservation in situ et le suivi des arbres menacés ciblés en collaboration avec les communautés locales, le service forestier, le bureau des parcs nationaux et les autorités préfectorales locales.

Ce projet nous permettra d'étendre la portée du programme à davantage de communautés et d'écoles dans les zones autour des trois IPA en Guinée Maritime, d'installer des associations communautaires pour les arbres menacés afin de créer un plus grand impact et une plus grande responsabilité grâce à une formation de sensibilisation communautaire, à la collecte de semences, au reboisement et à la surveillance (objectif 6 du PANC). En outre, nous nous appuyerons sur les succès de notre projet frère en Guinée Forestière, en introduisant des groupes coopératifs pour la gestion des pépinières et des activités alternatives génératrices de revenus. Nous intégrerons une formation avec le personnel forestier, le personnel des AP et les communautés à l'identification des plantes et à la collecte de semences, développerons des réseaux de collecte de semences entre les communautés et le service forestier local (objectif 5) et offrirons une formation à la modélisation commerciale pour les pépinières afin de réduire la dépendance au financement du projet et d'assurer la durabilité après la fin du projet (objectif 4). Ces activités de formation seraient cofinancées par une subvention de capacité et de capacité de l'Initiative Darwin récemment financée (DARCC044). Nous étendrons le programme d'éducation environnementale à davantage d'écoles autour des sites ZTIP et engagerons les élèves et les enseignants dans des activités conjointes avec les communautés (collecte de graines et plantation d'arbres), ainsi que le jumelage d'écoles entre la Guinée Maritime et la Guinée Forestière pour les motiver davantage, en particulier autour des arbres menacés partagés par les deux. Le programme d'éducation environnementale en Guinée Forestière est financé par la subvention philanthropique susmentionnée dans 10 écoles autour du Mont Béro, de Diécké et des montagnes du Sud de Simandou (voir carte).

Budget du projet (dans la devise préférée)

| |
|--|
| Demande de financement : 324 617 £ |
| Budget total : 473 532 £ |
| Fonds de contrepartie confirmés : 59 017 £ |
| Contribution en nature : 82 066 £ |
| Informations sur les fonds de contrepartie : subvention Darwin Initiative C&C de 46 650 £, subvention philanthropique soutenant le salaire du coordinateur du projet : £ 10 499, le financement pour soutenir le salaire des Y2 et 3 (environ 21 000 £) est en cours, mais n'est pas confirmé. Subvention philanthropique pour soutenir le salaire du responsable de l'éducation en Y1 (1 848 £) |
| Informations sur la contribution en nature : RBGK renonce à 82 066 £ de frais généraux sur les frais de personnel de Martin Cheek, Xander van der Burgt et Gabriella Hoban. De plus, HNG contribue à l'utilisation de 4x4 pour le travail sur le terrain, d'espaces de bureau, d'espaces de crèche et de temps du personnel (en dehors du personnel du projet). Contribution du MEDD en temps de personnel pour les réunions et les visites de sites. AGEDD et GE fournissent du temps au personnel pour les réunions et les visites de sites (en dehors du personnel du projet). |

Personnel clé du projet

Dr Martin Cheek , Chef de l'équipe Afrique, RBGK, 64 ans, chef de projet, coordination générale des activités du projet avec tous les partenaires de coopération, conception du projet, contact, travail sur le terrain , rapports d'avancement du projet, co-superviseur des doctorants, 5%.

Dr Xander van der Burgt , conservateur-botaniste et agent de terrain, RBGK, 65 ans, soutien au projet, travail de terrain, collecte de semences, formation, 10 %.

Charlotte Couch , Coordinatrice du projet ZTIPs Guinée, Conseillère Technique auprès de l'Herbier National de Guinée, 46 ans, coordination des activités du programme avec les partenaires guinéens, liaison avec les acteurs gouvernementaux, contrôle et validation du budget, maintenance du site internet, animation d'ateliers et formations, 20%.

Dr Sékou Magassouba , Directeur Général de l'Herbier National de Guinée, 57 ans, partenaire pays, liaison, reporting et gestion du personnel, 15%.

Mamadou Diawara , Directeur Exécutif Guinée Ecologie, 40 ans, relations communautaires, 10%.
Kadiatou Barry Diallo , Guinée Ecologie, 30y, 30% , Y1, 50% Y2&3 Chargée d'éducation environnementale.

Mamadou Saliou Kanté , Association Guinéenne d'Eveil au Développement Durable (AGEDD) 10%, coordination du programme crèche et RGA.

Algassimou Kanté , Association Guinéenne d'Eveil au Développement Durable (AGEDD), 50%, Agent de liaison crèche communautaire .

Chargé de projet sur place pour la Guinée Maritime, à déterminer , 100 % responsable de la mise en œuvre sur le terrain des activités du projet, de la communication avec les partenaires, de l'organisation d'ateliers et de l'assistance à la réalisation du travail de terrain et de la formation.

Gabriella Hoban , chargée de projet ZTIPs, 25 ans, 50 % Y1 et 2, compilation de rapports, suivi des activités, administration du projet et formation de l'assistant local aux procédures de reporting.

Partenaires du projet, collaborations, parties prenantes et consultations directement impliquées dans la mise en œuvre et la planification de ce projet

L'Herbier National de Guinée (HNG) de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) dirige l'exploration et la conservation botaniques en Guinée et a identifié une liste rouge nationale pour les plantes et la priorisation de la conservation sur site comme domaines clés de collaboration de recherche avec Kew. Le personnel et les associés de HNG-UGANC, ainsi que les étudiants du Master en biodiversité et développement durable organisé à HNG-UGANC en collaboration avec RBGK, apporteront une contribution significative au travail de terrain qui permettra la collecte de semences et de recueillir des connaissances sur les menaces qui pèsent sur les espèces d'arbres. La pépinière de HNG-UGANC sera utilisée pour développer la propagation des espèces d'arbres menacées. Ils superviseront l'expérience de culture en allées, assureront la formation à la collecte de semences, à l'identification et à la propagation des plantes.

Guinée-Ecologie est La principale ONG environnementale de Guinée . Elle milite pour la protection de la nature, forme des étudiants aux études et techniques environnementales et travaille avec un réseau

de communautés locales. Elle sera responsable du programme d'éducation environnementale et aidera à l'engagement communautaire, à la traduction en langue locale des affiches et du matériel de formation.

Association Guinéenne L'ONG d'Eveil au Développement Durable (AGEDD) basée à Maferinyah , Coyah, a été créée en 2006 et officiellement enregistrée en 2011. Son objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté en apportant un soutien aux communautés rurales pour gérer durablement leurs défis sociaux, économiques et environnementaux. Elle sera chargée de gérer les crèches et associations communautaires et de coordonner les activités génératrices de revenus.

Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) (Guinéen gouvernement). Les points focaux de la CDB et du GBIF sont essentiels pour obtenir le soutien du gouvernement pour la mise en œuvre des plans d'action de conservation, pour permettre l'intégration des espèces d'arbres menacés dans les programmes de reboisement et pour obtenir le statut officiel de protection nationale pour les 27 espèces d'arbres CR/EN en Guinée.

L'Office Guinéen des Parcs et Réserves de Faune (OGPRNF, MEDD) (gouvernement guinéen) jouera un rôle déterminant dans le travail dans les zones tampons des aires protégées

Justification du projet :

1. Contexte et justification

La Guinée présente les niveaux les plus élevés de diversité des espèces végétales d'Afrique de l'Ouest avec 3 505 espèces de plantes vasculaires indigènes (Gosline et al, 2023). En 2019, 22 zones importantes pour les plantes (ZIP) ont été identifiées en Guinée grâce à un partenariat financé par Darwin entre RBG Kew, l'Herbier national de Guinée, des ONG et le gouvernement. La Guinée a subi des pertes massives d'habitats naturels, 96 % de sa forêt intacte d'origine a été perdue en 1992 (Sayer et al.) et des pertes supplémentaires de 25 % de la principale zone forestière survivante en Guinée forestière entre 2003 et 2018 (Fitzgerald et al, 2021). Les zones de forêt de plaine en Guinée Maritime et dans une certaine mesure en Guinée Forestière sont aujourd'hui très fragmentées et de petite taille (parfois moins de 1 km²), la plus grande zone intacte se trouvant autour du massif de Kounoukan dans la préfecture de Forécariah et de Diécké en Guinée Forestière.

Actuellement, 273 espèces végétales en Guinée ont été évaluées comme menacées à l'échelle mondiale (Couch et al, 2019), bien que ce nombre augmente chaque année ; 80 espèces sont endémiques à l'échelle nationale. Toutes sont menacées par la destruction de leur habitat au profit de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'expansion urbaine et de l'exploitation minière (Couch et al, 2022).

Le gouvernement guinéen s'est engagé, par le biais de son Plan national de développement économique et social, à gérer durablement les écosystèmes. Le reboisement est une activité clé du gouvernement chaque année. Historiquement, seul un groupe sélectionné d'espèces était utilisé, principalement des espèces exotiques envahissantes comme *Gmelina arborea*, *Tectona grandis* et *Acacia mangium*. Les récents projets de collaboration visant à créer des pépinières villageoises pour élever des plants d'arbres d'espèces menacées et utiles ont été couronnés de succès à leurs débuts. Dix pépinières communautaires dans les zones tampons des ZIP reboisent et améliorent les forêts communautaires pour des bénéfices communautaires à long terme. Ce projet visera à faire connaître le Plan d'action national de conservation des arbres menacés de Guinée (PANC), élaboré

en 2023, à toutes les parties prenantes afin de changer leur vision de la replantation avec des espèces indigènes et de créer un marché pour les arbres produits dans les pépinières. Le gouvernement dispose actuellement d'un prêt de la Banque mondiale axé sur les secteurs de l'environnement et des mines. Dans ce cadre, il était censé lancer des appels d'offres pour que les ONG soumettent des projets dans les zones situées autour des aires protégées. Ce n'est pas exactement ce qui s'est passé, et la zone de Kounoukan a été « attribuée » à l'ONG RENASCEDD. Elle a mené des travaux similaires dans la région, mais ne s'est pas concentrée jusqu'à présent sur les arbres indigènes ou menacés, mais a plutôt reboisé avec un mélange d'espèces exotiques et locales. Nous avons collaboré avec elle sur le PANC et nous continuerons à les contacter pour garantir les meilleures pratiques de reforestation dans la zone protégée de Kounoukan.

L'un des facteurs limitant l'intensification des activités est le manque de connaissances sur l'emplacement des populations de plantes menacées et utiles. Le PANC pour les arbres menacés de Guinée (2023) utilise des évaluations au niveau mondial car il n'y a pas suffisamment de données pour évaluer les espèces au niveau national. Il identifie le manque de capacité des chercheurs locaux, des agents forestiers et des praticiens de la conservation à identifier ces espèces car elles sont souvent rares et peu documentées ; un problème également soulevé par les participants lors des cours organisés dans le cadre de projets précédents. Le partenariat Kew-Guinée a remporté une subvention de la Fondation JRS pour la biodiversité (2023-2026) et plus récemment un financement de l'Initiative Darwin (2024-2026) pour résoudre ce problème. Un livre sur les plantes menacées de Guinée et des cours d'identification des plantes seront organisés au cours des prochaines années. Cette formation s'adresse aux partenaires, au gouvernement et à la prochaine génération de botanistes. Du matériel d'identification des espèces a été produit, par exemple de grands panneaux d'affichage en langues locales, des affiches et des fiches d'identification des arbres menacés ont été distribués lors de la première phase du projet.

L'éducation est un élément clé de la sensibilisation et le projet s'appuiera sur la base solide qu'il a créée avec les écoles locales dans des zones clés pour créer des éco-clubs, promouvoir l'éducation environnementale dans les écoles et dans les communautés afin de mettre l'accent sur l'importance de la conservation pour les générations futures. Notre partenaire Guinée Ecologie collabore séparément avec le ministère de l'Éducation pré-universitaire et de l'Alphabétisation pour travailler sur une stratégie nationale d'éducation environnementale.

2. Résumé de l'état de conservation de l'espèce ciblée

Veillez également consulter la liste des espèces ciblées et des types d'habitats ci-dessus.

Apodiscus chevalieri Hutch. (EN), *Keetia susu* (EN) et *Fleurydora felicis* A.Chev. (EN) sont ciblés car ce sont des espèces d'arbres endémiques menacées en Guinée et leur habitat est principalement limité aux crevasses des falaises de grès de la ZTIP du mont Gangan. Dans le cadre de la phase 1 du projet, 1400 graines d'*Apodiscus chevalieri* ont été collectées, 335 graines ont été semées, mais un taux de germination lent, 154 plantes ont été plantées. Des moyens de réduire le temps de germination sont à l'étude. *Keetia susu* (979 graines collectées) a eu plus de succès avec un taux de germination moyen de 55 %, 22 ont été plantées, 92 sont prêtes à être plantées cette saison. Toutes les graines collectées n'ont pas été semées, car là où les espèces ont des graines orthodoxes, certaines ont été placées dans nos banques de graines.

La protection de ces espèces d'arbres dans la ZTIP du mont Gangan bénéficiera également aux espèces ligneuses *Fegimanra afzelii* (NT) et *Anisotes guineensis*, ainsi qu'aux espèces non ligneuses *Cyanotis ganganensis* (EN), *Kindia gangan* (EN) et *Pitcairnia feliciana* (EN), ainsi que plusieurs espèces endémiques de Melastomataceae. La zone est fortement broutée par le bétail et, par

conséquent, des zones sont brûlées plusieurs fois par an pour fournir de nouveaux pâturages. Les incendies ravagent la vallées et gorges entre les falaises de grès, détruisant la végétation indigène et permettant aux espèces invasives de coloniser. Les arbres de la région sont également coupés pour la production de charbon de bois. En collaboration avec les communautés locales, nous continuerons à réduire ces activités en faveur de la protection de la zone avec des pare-feux sur les sites clés pour les espèces d'arbres menacées et, dans le cadre de la phase 1, nous avons promu des foyers améliorés pour réduire la quantité de bois nécessaire à la cuisson des communautés.

La forêt est très menacée en Guinée, avec déjà 96 % de sa superficie perdue (Sayer et al., 1992). Au cours de la dernière décennie, nous avons vu de nombreuses zones forestières se réduire en raison de la demande de charbon de bois, en particulier en Guinée Maritime, où il ne reste que de petites parcelles isolées. *Diospyros feliciana* Letouzey & F.White (EN), *Keetia susu* Cheek (EN), *Tarenna hutchinsonii* Bremek. (CR), et *Talbotiella cheekii* Burgt (EN) sont particulièrement menacées par cette situation. En travaillant avec ces espèces et les parcelles forestières des ZTIP où elles se trouvent, d'autres espèces de légumineuses vulnérables (*Cryptosepalum tetraphyllum* (Hook.f.) Benth., *Gilbertiodendron aylmeri* (Hutch. & Dalziel) J.Léonard, *Tessmannia baikiaeoides* Hutch. & Dalziel et *Baphia heudelotiana* Baill.) seront préservées et les parcelles forestières auront une chance de se régénérer. Ces espèces vulnérables seront également cultivées dans les pépinières pour fournir des espèces pour les projets de reforestation. Dans la phase 1, 1250 graines de ces espèces ont été collectées et 255 ont été plantées ; les niveaux de germination étaient faibles chez certaines espèces. La forêt de plaine autour de Kounoukan se transforme en forêt submontagnarde, avec la découverte récente de *Ternstroemia guineensis* (EN) (555 graines collectées, essais de germination non concluants), dans laquelle *Cola angustifolia* (EN) est présente (plantes surveillées, mais aucune graine collectée pour l'instant). Actuellement, nous avons collecté 393 graines de *Diospyros feliciana*, mais nous n'avons pas encore réussi à faire germer cette espèce. Les horticulteurs de Kew nous aideront à surmonter cet obstacle à la conservation. *Tarenna hutchinsonii* a été cultivée par bouturage (133) car la graine n'était pas viable en raison d'une attaque avant qu'elle ne soit mûre. *Talbotiella cheekii* a été propagée par semis et par semis. 350 plantes ont été plantées et 50 plantes sont prêtes à être plantées cette saison. La production de graines de cette espèce a été imprévisible. Par exemple, les arbres ont fleuri, mais n'ont pas produit de fruits en 2022. En 2023, les graines ont été abondantes.

Les arbres *Dactyladenia smeathmannii* (Baill.) Prance & White (EN) (54 graines récoltées, pas encore de données de germination) *Gilbertiodendron tonkolili* Burgt & Estrella (EN) (150 graines récoltées, 97 plantées) et *Napoleonaea alata* Jongkind (EN) (boutures infructueuses, 49 graines collectées, 23 plantées jusqu'à présent) et *Calophyllum africanum* Cheek & Q. Luke (CR) (514 graines collectées, 233 semées, 11 plantées) sont toutes des espèces de forêts fluviales (galeries). Les trois sites ZTIP ciblés ont tous des rivières. Cependant, la forêt fluviale à travers la Guinée est en train d'être défrichée en raison des pressions agricoles. Les champs sont défrichés jusqu'au bord des rivières, ce qui supprime souvent tous les arbres. Suite à la sensibilisation du public, la replantation d'arbres entre les champs et les rivières et le reboisement des sources des rivières augmenteront la sécurité hydrique. Ces espèces menacées seront ciblées dans et autour des zones tampons des zones ZTIP. Nous ciblerons également d'autres espèces fluviales vulnérables telles que *Dialium pobeguini* Pellegr. (VU) (2200 graines collectées, 137 semées, environ 65 à planter) et *Placodiscus riparius* Keay (VU) (non récolté car aucune graine n'a encore été trouvée), car ils sont rares en Guinée et précieux pour la replantation autour des sources fluviales. L'assèchement des cours d'eau autrefois permanents pendant la saison sèche est devenu un problème sérieux en Guinée, en particulier autour du mont Gangan.

Pour certaines des espèces d'arbres menacées les plus difficiles à gérer, par exemple *Talbotiella cheekii*, *Ternstroemia guineensis*, *Apodiscus chevalieri*, un étudiant guinéen en master expérimente la rupture de la dormance des graines et la détermination des conditions de croissance optimales. Quatre espèces EN/CR (*Cola angustifolia*, *Napoleonaea alata*, *Vepris laurifolia*, *Tarenna hutchinsonii*) et plusieurs espèces VU sont partagées avec des sites de Guinée Forestière où notre programme ZTIPs est également actif. En protégeant ces espèces d'arbres dans des zones protégées et en les faisant pousser dans des forêts communautaires, les communautés locales seront encouragées à continuer de protéger les espèces d'arbres et leur habitat. La sensibilisation des communautés se poursuivra, en mettant l'accent notamment sur la nécessité de maintenir ou de développer une zone tampon autour des cours d'eau et d'être conscient des risques d'incendie envahissant ces zones. Des pare-feux supplémentaires seront créés pour protéger les zones plantées et les sites spécifiques pour les espèces d'arbres menacées. Cela peut prendre la forme d'un pare-feu vert et vivant dans les zones où il y a de vastes prairies ou de pare-feu traditionnels défrichés dans une végétation plus dense.

3. Contexte social

Tout au long de l'histoire, la diversité végétale de l'Afrique a fourni des actifs en capital naturel à des millions de personnes en leur fournissant des avantages matériels et immatériels (cultures, nourriture, bois, combustible) et des services de régulation (séquestration du carbone et régulation des flux d'eau). Le rapport d'évaluation régionale sur l'Afrique de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, 2018) a noté que cette diversité végétale unique, la richesse des services écosystémiques et la richesse des connaissances autochtones et locales constituent un atout stratégique pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, offrent des possibilités d'atténuer les menaces du changement climatique et peuvent être utilisées de manière durable et équitable pour réduire les inégalités et la pauvreté.

Français Environ 63 % de la population guinéenne est rurale, ce qui augmente de 2,1 % par an (Banque mondiale, 2021) et les gens dépendent de la forêt et de ses produits pour la médecine, la nourriture, les matériaux de construction, etc. 66,2 % de la population est multidimensionnellement pauvre, tandis que 16,4 % supplémentaires sont classés comme vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle (PNUD, 2023). L'augmentation de la population exerce une pression sur les ressources naturelles. De nombreux produits forestiers non ligneux (PFNL) soutiennent également les marchés urbains locaux et la demande ne cesse de croître (Haba et al, 2021). Le 6e rapport national de la CDB (2018) souligne, entre autres facteurs, une faible implication des communautés locales dans leur protection et une connaissance insuffisante de la biodiversité en raison de programmes de recherche scientifique inadéquats comme obstacles et exigences à la réalisation des objectifs d'Aichi.

Une enquête socioéconomique de référence réalisée dans la région en 2022 (Camara et al, 2022 non publiée), a montré que les communautés autour de Kakiwondi étaient moins développées que celles autour de la ZTIP du mont Gangan. En termes d'équipements de base, les communautés autour de Kakiwondi n'ont accès qu'à une école primaire, et non à un centre de santé, à des installations sanitaires de base et à l'eau potable. Cependant, tous les villages de la zone cible ont accès à la radio, certains à la télévision et la plupart ont une connexion au réseau téléphonique. Nous travaillons séparément avec la communauté de Tomboya (Kakiwondi) pour améliorer l'école primaire locale suite à la destruction de certains murs pendant la saison des pluies en 2022.

En préservant les arbres et les habitats des ZTIP du mont Gangan, de Kakiwondi et de Kounoukan, nous travaillerons avec les communautés et les sensibiliserons davantage à la nécessité de

préserver leur environnement et aux avantages que cela leur apportera en termes de moyens de subsistance. Ces actions permettront également d'accroître la résilience de leur environnement local afin d'atténuer les effets du changement climatique, de protéger les rivières et les sources d'eau et d'encourager le retour de la faune dans la région.

La création de groupes villageois mixtes, de sexe, d'âge et d'origine sociale, chargés de s'occuper des pépinières et des activités alternatives génératrices de revenus associées, offrira des opportunités d'emploi local et générera des revenus grâce à la vente de jeunes arbres et d'autres produits. Nous travaillerons également avec les communautés pour qu'elles deviennent moins dépendantes du financement du projet en développant des entreprises vertes et des modèles commerciaux pour leurs pépinières et leurs activités alternatives génératrices de revenus (AGR) (cofinancées par Darwin Initiative).

4. Buts et objectifs :

L'objectif principal est d'améliorer l'état de conservation *in situ* des 26 espèces d'arbres guinéennes menacées à l'échelle mondiale (CR et EN) grâce à la mise en œuvre d'actions identifiées dans le Plan d'action national de conservation (PANC) pour les arbres menacés, en se concentrant sur 12 espèces d'arbres cibles présentes dans trois zones importantes pour les plantes tropicales (ZTIP) dans la région maritime de Guinée, en lien avec le programme frère en Guinée forestière.

Pour ce faire, nous avons les trois objectifs suivants :

Objectif 1 : Augmenter le nombre d'individus connus de 12 espèces d'arbres EN/CR à l'échelle mondiale dans trois zones importantes pour les plantes tropicales en Guinée maritime de 10 % supplémentaires en 3 ans, et réduire de 50 % les menaces d'incendie qui pèsent sur ces espèces, en intensifiant les activités actuelles de pépinière dans les pépinières HNG/UGANC, communautaires et scolaires et en créant davantage de pare-feu.

Objectif 2 : Accroître la sensibilisation du public par le biais d'un engagement direct avec 10 écoles et les communautés locales autour de chacune des trois ZTIP, et établir un lien avec le programme scolaire de Guinée Forestière pour une meilleure compréhension (1) des espèces d'arbres guinéens uniques et rares, et (2) de la menace que les activités humaines représentent pour elles et pour notre environnement qui nous fournit des services écosystémiques pour assurer une vie saine.

Objectif 3 : Élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du Plan d'action national de conservation des arbres menacés de Guinée (PANC) pour la protection à long terme des 27 espèces d'arbres EN/CR et 23 espèces d'arbres VU à travers la Guinée, grâce à une coopération étroite et continue avec le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) du gouvernement guinéen et nos partenaires et parties prenantes dans le pays.

5. Description des activités proposées et justification de leur efficacité et de leurs avantages :

Conformément aux objectifs du Plan d'action national de conservation des arbres menacés de Guinée récemment élaboré, le projet poursuivra son engagement auprès des communautés avec lesquelles il travaille actuellement et auprès d'autres communautés de la région pour cultiver, planter et vendre des espèces d'arbres menacées et socioéconomiques. De nouveaux contrats et accords pour l'installation de groupes coopératifs seront convenus et signés. Le matériel et

l'équipement seront fournis au cours de la première année, puis il sera convenu que l'argent du pot du groupe servira à payer les éventuels remplacements. Une formation sera dispensée à toutes les communautés pour accroître leurs capacités en matière de propagation des plantes, de construction de pépinières, d'entretien des équipements, etc., avec le soutien de RBGK et d'AGEDD.

L'AGEDD surveillera les pépinières communautaires locales chaque semaine par des rapports téléphoniques et des inspections mensuelles pendant la phase de propagation (novembre-juin) pour s'assurer que les plantes sont disponibles pour la plantation en juin de chaque année. Les communautés et l'AGEDD enregistreront les schémas de germination et la pépinière HNG-UGANC continuera à développer des protocoles de propagation pour une utilisation future. L'AGEDD et HNG aideront aux activités de plantation avec les groupes communautaires et encourageront la participation des écoles locales. Les plantes seront plantées en juillet ou en août selon la saison des pluies. Les zones plantées peuvent avoir été préalablement défrichées, mais le plus souvent, cela renforcera la plantation de zones déjà en régénération ou qui ont été précédemment plantées lors de la phase 1. Beaucoup de ces espèces sont des espèces d'ombre obligatoires, elles ne toléreront donc pas la plantation dans des zones qui ont été rasées. Le suivi sera effectué par les partenaires du projet avec la participation de la communauté dans un premier temps, puis transmis aux associations communautaires en cours de création.

Les groupes communautaires entretiendront les pare-feux existants et en installeront de nouveaux pour protéger les zones plantées et les arbres mères. Des conseils et une supervision du personnel du projet et des partenaires sur place seront prodigués sur le type de coupe-feu à utiliser (Kew, HNG, AGEDD, MEDD) et les progrès seront suivis lors de visites mensuelles.

Pour contribuer à la pérennité des pépinières, les groupes communautaires seront formés à la collecte et au traitement des semences en vue de leur multiplication. De plus, un réseau sera créé pour l'échange d'informations et de semences entre les communautés, cofinancé par une subvention C&C de l'Initiative Darwin.

Les groupes communautaires seront également aidés à créer des activités alternatives génératrices de revenus pour réduire la pression sur les forêts, par exemple le maraîchage, en particulier pour les femmes qui ont moins accès à leurs propres terres, l'apiculture, la culture fruitière et la formation à la transformation des produits. Le cofinancement de la subvention DI permettra également de former les acteurs à la gestion d'entreprise pour garantir la durabilité et la rentabilité des activités. Chaque année, le gouvernement lance une campagne de reforestation entre juin et septembre. Cette campagne est souvent déléguée à des ONG qui n'utilisent pas d'espèces indigènes. Nous mettrons en place un mécanisme de vente de plantes au gouvernement et aux ONG.

En réponse à l'objectif 6 du PANC, nous collaborerons avec les communautés locales autour de chaque ZTIP pour mettre en place un comité de protection des arbres menacés. Ces associations locales seront responsables du suivi post-plantation à long terme et de la mise en place d'activités de sensibilisation. Un plan d'action annuel et un budget seront élaborés avec chaque groupe pour mettre en œuvre les activités. Les partenaires du projet peuvent également être membres du conseil d'administration à titre consultatif. Cela donnera une certaine autonomie en matière de suivi aux communautés et aidera les partenaires du projet à mieux surveiller et surveiller les zones.

En outre, par suite du déploiement réussi du programme dans les écoles, nous doublerons le nombre d'écoles à 20 la première année et, si le financement le permet, nous nous développerons encore la deuxième année. Guinée Ecologie consultera les services d'éducation locaux et visitera de nouvelles écoles. Des éco-clubs, notamment des crèches scolaires, seront créés et des formations seront dispensées aux enseignants sur la manière de procéder. En outre, le programme comprendra des compétitions interclubs, des plantations d'arbres et des célébrations pour les

jours internationales de la forêt et de la biodiversité. Nous jumèlerons également des écoles de Guinée Maritime avec une école du programme frère de Guinée Forestière par le biais d'un groupe WhatsApp pour une collaboration sur les espèces d'arbres communes entre les régions et des célébrations conjointes pour la Journée internationale de la biodiversité. Afin d'atteindre davantage d'écoles, nous organiserons également des ateliers de formation des formateurs à Coyah et Forécariah. Cela contribuera à inclure davantage d'écoles tout au long de la vie du projet. Guinée Ecologie collabore séparément avec le ministère de l'Éducation pré-universitaire pour travailler sur une stratégie nationale d'éducation environnementale, et le travail entrepris pour ce projet y contribuera.

Enfin, afin de mieux faire connaître, comprendre et mettre en œuvre le Plan d'action national de conservation des arbres menacés, nous organiserons un atelier à Conakry avec les parties prenantes pour élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre et une carte des acteurs déjà impliqués sur le terrain ou dans les politiques. Des sessions de formation seront organisées sur le contenu et sur la manière dont les différents services techniques peuvent contribuer à la mise en œuvre. Cela nécessitera un financement complémentaire pour organiser suffisamment de sessions à travers le pays. Nous avons eu une première réunion à Nzérékoré avec les parties prenantes pour discuter des pratiques de reboisement et nous en avons profité pour promouvoir le PANC auprès des praticiens, dont la plupart n'en avaient pas connaissance. Le groupe de travail ZTIPs et PACs collaborera avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable pour établir un comité national de rapport et de suivi des progrès par rapport aux indicateurs. Ce comité sera composé de membres issus du monde universitaire, du gouvernement, des ONG et du secteur privé.

En outre, nous chercherons des financements pour assurer la pérennité du PANC, par exemple en organisant une première évaluation quinquennale pour voir comment les gens y réagissent. Nous diffuserons les possibilités de subventions à tous ceux qui contribuent au PANC et nous apporterons un soutien pour la rédaction des demandes de subventions.

6. Résultats :

Restructuration de l'organisation actuelle en groupes coopératifs d'environ 20 personnes avec une structure organisationnelle pour gérer les activités et les budgets des pépinières. Contrats signés entre les groupes, le maire et les services forestiers locaux d'ici la fin de l'année 0.5

Les pépinières nouvelles et existantes produisent 500 plants d'arbres EN/CR par an, en plus de 4 000 espèces VU et socio-économiques à Y1,5 et augmentant à 600 et 6 000 respectivement à Y2,5, pour la plantation d'enrichissement avec protection contre les coupe-feu dans l'habitat, pour l'incorporation dans les programmes de reboisement, pour la plantation dans les forêts communautaires et les zones protégées, les écoles locales (avec interprétation pour éduquer) et pour la vente au public/aux ONG/au gouvernement.

La collecte de graines de 12 espèces d'arbres EN/CR fournit 3 500 graines destinées à la multiplication dans les pépinières des Y1, Y2, Y3.

Plantation de 1 500 plants de 12 espèces CR/EN sur 3 ans, visant à produire un minimum de 50 plantes par espèce des espèces les plus difficiles, par exemple *Diospyros feliciana*, *Dactyladenia smeathmannii*, *Napoleonaea alata*, *Calophyllum africanum* et *Ternstroemia guineensis* ; et un minimum de 100 plantes d'autres espèces en fonction de la disponibilité des semences. Toutes les plantes non plantées par les communautés peuvent être vendues à des projets de reforestation dans la région.

Installation et entretien de pare-feu pour protéger les zones nouvellement plantées et prévenir de nouvelles pertes sur les sites clés des 3 ZTIPS. Le pare-feu actuel de Kakiwondi protège la forêt des incendies depuis 2021/22. Aucune des zones plantées n'a été perdue et les 10 arbres mères restants de *Tarennia hutchinsonii* n'ont pas été davantage touchés. À Kindia, une zone plantée de *Neocarya macrophylla* (une espèce socio-économique) a malheureusement été brûlée avant qu'un pare-feu vivant ne puisse être planté. Cela a souligné l'importance de protéger les zones plantées. Les zones plantées pour protéger les sources fluviales sont moins à risque en raison de la forte humidité inhérente. Les pare-feu seront surveillés et entretenus deux fois par an par les groupes coopératifs.

Protection in situ d'environ 350 arbres mères de 10 des 12 espèces d'arbres menacés dans les ZTIP de Kounounkan et Kakiwondi, et de certains dans la ZTIP du mont Gangan, bien que la protection y soit plus problématique car la zone est vaste et comporte de nombreuses prairies qui sont périodiquement brûlées contre l'avis des autorités. Deux des espèces ciblées ne sont actuellement connues qu'en dehors des zones protégées (*Gilbertiodendron tonkolili* et *Dactyladenia smeathmannii*).

La création de comités communautaires locaux dans les zones tampons des 3 ZTIPs en Guinée Maritime pour la conservation des arbres menacés avec la création d'un plan d'action local et d'activités pour des revenus alternatifs d'ici la fin de l'année 1.5, combinée au renforcement des capacités des acteurs locaux permettra une meilleure protection de ces zones qui se traduira par une gestion renforcée d'environ 22 000 ha.

Déploiement du programme éco-club dans 10 écoles primaires et secondaires supplémentaires autour des 3 ZTIP d'ici la fin de la Y1, avec possibilité d'extension à 20 d'ici la fin de la Y3.

Jumelage de 10 écoles de Guinée Maritime avec 10 écoles de Guinée Forestière d'ici la fin de la Y1.5. Ateliers de formation des formateurs dans les préfectures de Forécariah et de Coyah pour accroître la portée du programme d'ici la fin de l'année 0.5.

Vulgarisation du Plan d'action national au sein du Ministère de l'environnement et des services régionaux d'ici la fin de l'année 1.

Atelier avec les parties prenantes pour élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du PANC d'ici la fin de l'année 0.5.

Création d'un comité national chargé de suivre et de rendre compte des progrès accomplis vers les objectifs d'ici la fin de l'année 1.5.

Obtenir un financement pour la mise en œuvre des prochaines étapes de la feuille de route du PANC d'ici la fin du projet.

Cela devrait permettre d'atteindre le résultat global attendu : Mesures prises pour protéger et inverser les pertes en nombre d'espèces d'arbres menacés de Guinée grâce à la collaboration avec les communautés locales par le biais de formations, de plantations, de création et d'entretien de pare-feu, et d'incorporation d'espèces indigènes menacées CR/EN dans les campagnes annuelles de reboisement. Création d'associations communautaires pour la formation à la sensibilisation, la collecte de semences et le suivi des plantations. Le PANC pour les arbres menacés est bien connu et un comité est en place pour sa mise en œuvre pour un succès à long terme. Sensibiliser le pays, en particulier les écoliers, à l'importance de l'environnement, notamment a) que des espèces d'arbres rares et endémiques de Guinée existent, et b) qu'elles sont fortement menacées et doivent être protégées.

7. Hypothèses, évaluation des risques et gestion des incertitudes :

Ce projet suppose que les communautés des trois ZTIP cibles continueront d'accepter de mettre en œuvre des mesures pour protéger et multiplier les espèces d'arbres indigènes menacées, en utilisant des pare-feux pour réduire les menaces et des pépinières pour faire pousser plus d'arbres à planter. Nous supposons également que le personnel du ministère guinéen de l'Environnement des Eaux et Forêts (MEEF), des ONG partenaires et des experts universitaires de RBGK qui forment le groupe de travail sur les plans d'action pour la conservation (CAP) continueront, comme au cours des six dernières années, à travailler ensemble de manière productive pour examiner les données et les mesures de conservation des plantes et les recommander au gouvernement pour acceptation dans la législation nationale. Nous supposons que le gouvernement guinéen continuera à soutenir la mise en œuvre des ZTIP et à leur fournir un statut de protection officiel. Cela a déjà commencé avec l'intégration de certaines ZTIP dans le nouveau réseau d'aires protégées (AP), mais des zones plus petites n'ont pas été intégrées et sont donc toujours en danger. Le récent coup d'État de 2021 a entraîné une certaine instabilité, mais le gouvernement continue de soutenir la conservation, notamment grâce à l'implication de la Banque mondiale.

La stabilité politique pourrait être un problème si des élections sont convoquées ou non en 2025. Cela pourrait entraîner une période pendant laquelle le personnel du projet Kew ne pourra pas se rendre en Guinée. Cependant, les compétences et les capacités en constante amélioration des partenaires sur place signifient que cela ne devrait pas affecter grandement le fonctionnement du projet. C'est également le cas en cas de risques sanitaires, par exemple Ebola ou des conditions pandémiques similaires à celles du COVID-19. Une bonne relation de travail avec l'ambassade britannique signifie qu'elle interviendra en notre nom si nécessaire.

8. Indicateurs :

1. Action directe sur les espèces

Au niveau de l'espèce :

- Nombre d'espèces d'arbres menacées à l'échelle mondiale bénéficiant d'actions de conservation : 12
- Nombre de plants plantés et/ou protégés (avec une diversité génétique appropriée) pour chacune des espèces d'arbres menacées bénéficiant d'une action de conservation : 6 000
- Nombre de plants plantés pour chacune des espèces d'arbres non menacées propagées : 4 à 6 000/an
- Nombre d'individus matures protégés in situ pour chacune des espèces d'arbres menacées bénéficiant d'actions de conservation : 350 au total
- Nombre d'espèces d'arbres menacées à l'échelle mondiale bénéficiant d'une action de conservation ex situ : 6

Au niveau de l'habitat :

- Nombre d'hectares de zones protégées avec gestion renforcée de la diversité des arbres menacés : 4000
- Nombre d'hectares faisant l'objet d'une restauration écologique : 50+50

2. Réduction des menaces

- Nombre et catégories de bénéficiaires directs des activités offrant des moyens de subsistance alternatifs : membres des groupes communautaires : 180 dans 9 communautés
- Nombre et catégories de personnes directement ciblées par les activités de sensibilisation : membres de la communauté : 600

3. Conditions d'activation

- Nombre d'organisations ayant amélioré leur capacité organisationnelle : 3 HNG, Guinée Ecologie et AGEDD
- Nombre de bénéficiaires directs et catégories bénéficiant des activités d'éducation et de formation : Enseignants : 40 ; élèves : 450 ; 2 étudiants de master ; Personnel des services techniques : 50

9. Durabilité et reproductibilité à long terme

En collaborant avec le gouvernement pour vulgariser le Plan d'action national de conservation des arbres menacés de Guinée et en mettant en place un comité national chargé de suivre et de rendre compte des actions et des indicateurs, nous veillerons à ce que les arbres menacés bénéficient d'une plus grande visibilité. En outre, en collaborant avec le gouvernement et ses partenaires pour mettre à jour les documents de politique et veiller à ce que le PANC soit intégré dans les politiques à venir, nous pourrions le pérenniser à long terme. Le projet recherchera des possibilités de financement pour fournir des fonds supplémentaires autour des objectifs du PANC pour la mise en œuvre et pour soutenir la rédaction de subventions pour les organisations qui souhaitent demander un financement pour soutenir les objectifs.

La méthodologie de mise en place des pépinières et des groupes communautaires sera rédigée et publiée afin de garantir que les projets futurs puissent suivre les mêmes succès et éviter tout écueil. L'engagement avec les services forestiers, les parcs nationaux et les autorités locales garantira qu'il existe un marché pour les plantes produites par les communautés. De plus, les communautés auront reçu une formation sur la façon de mettre en œuvre les pépinières en tant qu'entreprise grâce au cofinancement de notre projet Darwin Initiative. En enseignant aux communautés les compétences dont elles ont besoin pour poursuivre les activités après la fin du projet, nous assurerons l'amélioration à long terme des moyens de subsistance et, par extension, la protection de la forêt et des arbres menacés. Il est également envisagé qu'AGEDD continue à s'impliquer auprès des communautés, en aidant à la fourniture et à la vente d'arbres et en surveillant les sites de restauration après la fin du projet.

Le volet éducation environnementale du projet s'engagera auprès des écoles et des autorités éducatives locales pour se poursuivre à perpétuité et garantir que la prochaine génération sera composée de citoyens soucieux de l'environnement et comprenant l'importance de leur patrimoine national, c'est-à-dire leurs espèces d'arbres menacées à l'échelle mondiale.

10. Communication:

Toutes les activités et les rapports du projet seront communiqués via le site Web HNG-UGANC (www.herbiiergee.org) et via Twitter (@HerbierGuinee et @KewAfrica). Les organisations partenaires seront encouragées à partager la documentation via leurs propres médias sociaux et sites Web. Tous les documents seront partagés avec les organisations partenaires et seront disponibles gratuitement en ligne. Les publications résultant du projet seront également disponibles via le Kew Repository (<https://kew.iro.bl.uk/>). Les ateliers seront annoncés à la radio et à la télévision nationales. Nous utiliserons également la couverture radiophonique en langue locale pour les activités de terrain. La brochure des écoles secondaires sera largement distribuée aux écoles de

Guinée maritime et des copies papier du PANC pour les arbres menacés de Guinée seront partagées avec les parties prenantes.

11. Aspects juridiques :

Les Jardins botaniques royaux de Kew (RBGK) et l'Herbier national de Guinée (HNG-UGANC) ont signé un protocole d'accord. Cet accord est en vigueur depuis 2009. Il permet le partage de spécimens, de semences et d'autres matériels végétaux, y compris avec des tiers à des fins de recherche. Le projet respectera la législation CITES et les protocoles de la CDB en ce qui concerne l'accès et le partage des avantages. Les partenaires du projet dans le pays comprennent plusieurs départements du ministère guinéen de l'environnement et du développement durable (MEDD), notamment le point focal de la CDB et le chef de l'agence nationale des aires protégées (OGPNRF). Ce partenariat garantira que toutes les autorisations requises pour mettre en œuvre les activités présentées dans cette proposition sont fournies, ainsi que l'assurance que les législations locales, nationales et internationales seront respectées.

12. Références:

- Couch C, Cheek M, Haba P, Molmou, D, Williams J, Magassouba S, Doumbouya S, Diallo M Y. (2019) Habitats menacés et zones importantes pour les plantes tropicales de Guinée, Afrique de l'Ouest . Solopress, Royaume-Uni.
- Couch, C., Molmou, D., Magassouba, S., Doumbouya, S., Diawara, M. et al (2022) « Pilotage du développement de plans d'action pour la conservation des espèces en Guinée. » Oryx <https://www.doi.org/10.1017/S0030605322000138> .
- Fitzgerald, N., Nackoney, J., Potapov, P., Turubanova, S. (2021) L'agriculture est le principal facteur de perte de couverture forestière dans la région de la Forestière en République de Guinée, en Afrique. Environ. Res. Commun. 3: 121004. <https://doi.org/10.1088/2515-7620/ac4278>
- Gosline, G., Bidault, E., van der Burgt, X., Cahen, D., Challen, G. (2023) Liste de contrôle taxonomique vérifiée et attestée des plantes vasculaires de la République de Guinée. Données scientifiques-Nature : 10:327.
- Sayer, JA, Harcourt, CS, Collins, NM (1992) Atlas de la conservation des forêts tropicales : Afrique. UICN et Simon et Schuster, Cambridge, Royaume-Uni